



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 20 février 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thônes, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venin, Verrans-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni le Jeudi 20 février 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents : 17

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Yves	BRECHE
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Naïma	KIROUANI
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 4

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Irène CHAPUY	Ayant donné pouvoir à Elisabeth REY
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognais, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venchan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet : Enfance - Territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise - Tarifs de l'Accueil périscolaire et des Centres de loisirs à compter du 6 janvier 2025 – Abrogation de la délibération n°27 du 17 décembre 2024

Rapporteur : Elisabeth REY

Par délibération en date du 17 décembre 2024, le Conseil d'administration approuvait les tarifs de l'Accueil périscolaire et des Centres de loisirs des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 6 janvier 2025. Il a été constaté une erreur matérielle dans les tableaux de tarifs de cette délibération.

Ainsi, il est proposé d'approuver de nouveau les tarifs de l'Accueil périscolaire et des Centres de loisirs des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 6 janvier 2025 comme suit :

TARIFS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES MATIN, MIDI ET SOIR (HAUTE COMBE DE SAVOIE)

CODE TARIFS	QF CAF ou MSA	TARIF HORAIRE	Le vendredi, de 17h30 à 18h	2 ^{ème} heure APS soir RPI Montailleur- Saint Vital (17h50-18h30)
GT1 (1)	QF<300	1.54 €	0.77	1.03 €
GT2 (1)	301<QF<500	1.85 €	0.92	1.18 €
GT3 (1)	501<QF<700	2.21 €	1.11	1.44 €
GT4 (1)	701<QF<900	2.47 €	1.23	1.59 €
GT5 (1)	901<QF<1200	2.78 €	1.39	1.85 €
GT6 (1)	1201<QF<1600	2.93 €	1.47	1.90 €
GT7 (1)	QF>1601	2.99 €	1.49	1.95 €
GT NA	NON ALLOCATAIRE	3.29 €	1.64	2.16 €
EXT1 (2)	QF<300	1.90 €	0.95	1.23 €
EXT2 (2)	301<QF<500	2.21 €	1.11	1.44 €
EXT3 (2)	501<QF<700	2.67 €	1.34	1.75 €
EXT4 (2)	701<QF<900	2.88 €	1.44	1.85 €
EXT5 (2)	901<QF<1200	3.19 €	1.59	2.06 €
EXT6 (2)	1201<QF<1600	3.29 €	1.64	2.16 €
EXT7 (2)	QF>1601	3.40 €	1.70	2.21 €
EXT NA	NON ALLOCATAIRE	3.60 €	1.80	2.37 €

(1) Familles domiciliées sur les communes de Bonvillard, Cléry, Frontenex, Grésy-sur-Isère, Montailleur, Notre-Dame-des-Millières, Sainte Hélène sur Isère, Saint Vital, Plancherine, Tournon, Verrens-Arvey

(2) Familles domiciliées hors communes précitées

TARIFS FORFAITAIRES

PRESTATION	TARIFS
INSCRIPTIONS HORS DELAIS	5.00 € / JOUR
ACCUEIL SANS INSCRIPTION	15.00 € / JOUR
MAJORIZATION ACCUEIL AU-DELA DE 18H	5.00 € / RETARD
A COMPTER DU 2 ^{EME} JOUR D'ABSENCE NON JUSTIFIEE	PRESTATION DUE + MAJORIZATION de 10 €

TARIFS DES ACCUEILS de LOISIRS (HAUTE COMBE DE SAVOIE ET BASSE TARENTAISE)

CODE TARIFS	QF CAF ou MSA	½ JOURNEE (8h-12h15 ou 13h-18h) mercredis scolaires (8h-13h) mercredis vacances scolaires	MATIN + TEMPS DE REPAS (8h-13h30) mercredis scolaires	JOURNEE 8h-18h (vacances scolaires ou mercredis scolaires)
GT1 (1)	QF<500	3.24 €	5.00 €	5.39 €
GT2 (1)	501<QF<800	4.80 €	6.55 €	8.40 €
GT3 (1)	801<QF<1100	5.40 €	7.15 €	9.86 €
GT4 (1)	1101<QF<1400	6.25 €	8.00 €	12.02 €
GT5 (1)	1401<QF<1600	6.49 €	8.24 €	12.60 €
GT6 (1)	QF>1601	6.73 €	8.49 €	12.97 €
GT NA (1)	NON ALLOCATAIRE	8.16 €	9.92 €	15.86 €
EXT1 (2)	QF<500	5.24 €	7.15 €	9.85 €
EXT2 (2)	501<QF<800	6.96 €	8.71 €	11.53 €
EXT3 (2)	801<QF<1100	7.57 €	9.32 €	14.18 €
EXT4 (2)	1101<QF<1400	8.29 €	10.04 €	16.21 €
EXT5 (2)	1401<QF<1600	8.64 €	10.39 €	17.06 €
EXT6 (2)	QF>1601	8.89 €	10.74 €	17.54 €
EXT NA (2)	NON ALLOCATAIRE	10.10 €	11.84 €	20.19 €

(1) Familles domiciliées sur les communes de Bonvillard, Cléry, Frontenex, Grésy-sur-Isère, Montailleur, Notre-Dame-des-Millières, Sainte Hélène sur Isère, Saint Vital, Plancherine, Tournon, Verrens-Arvey, Gilly sur Isère, Mercury, Cevins, Esserts Blay, La Bâthie, Rognax, St Paul sur Isère et Tours en Savoie

(2) Familles domiciliées hors communes précitées

TARIFS FORFAITAIRES

PRESTATION	TARIFS
INSCRIPTIONS HORS DELAIS	5.00 € / JOUR
ACCUEIL SANS INSCRIPTION	15.00 € / JOUR
MAJORIZATION ACCUEIL AU-DELA DE 18H	5.00 € / RETARD

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- abroge la délibération n°27 du 17 décembre 2024 ;
- approuve les tarifs de l'Accueil périscolaire et des Centre de loisirs à compter du 6 janvier 2025 des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise selon les modalités indiquées ci-dessus ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

